



CONSULTATION SUR DEVIS :

Elaboration d'une hiérarchisation d'habitats et d'un plan d'actions habitats basé sur la bryoflore dans les sites Natura 2000 monts d'Arrée, Menez Meur, forêt du Cranou Menez Hom, rade de Brest

CONTEXTE :

Cette étude se positionne dans le cadre de l'observatoire de territoire du PNR /volet biodiversité. Elle a pour objet de proposer des mesures concrètes de **gestion d'habitats d'intérêt communautaire dans les sites Natura 2000 précités.**

Les sites Natura 2000 concernés ont été identifiés à l'échelle européenne dans le but de garantir la préservation d'habitats contenant de nombreuses espèces de bryophytes, landes, pelouses siliceuses, tourbières, forêt caducifoliées. Ces espèces sont souvent des indicateurs fins de l'évolution des conditions écologiques.

Après avoir élaboré les Docobs et mis en œuvre plusieurs séries de programmes d'actions le Parc souhaite cibler les habitats et les sites prioritaires.

Ainsi, dans le but de garantir la bonne mise en œuvre des documents de gestion, les DOCOBs (évaluation, hiérarchisation des enjeux écologiques des habitats, précision des mesures de gestion), le Parc a mis en œuvre une stratégie de connaissance des habitats de la directive en utilisant 40 taxons de bryophytes identifiés comme les plus indicateurs entre 2013 et 2015 (<http://www.pnr-armorique.fr/Acces-directs/Actualites/Les-mousses-du-Parc-d-Armorique>). Ces espèces caractérisent pleinement un niveau de perturbation ou au contraire d'équilibre et sont donc indiquées pour mettre en place une hiérarchisation d'actions puis en assurer le suivi.

Cette nouvelle commande doit proposer une hiérarchisation de sites ou de parcelles par habitats de la directive et un plan d'actions partagé avec les gestionnaires d'espaces naturels dans les sites Natura 2000. Ce plan d'action sera directement utilisé par la suite pour cibler les contrats natura 2000 et les MAEc.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

La commande intègre deux phases avec un rendu préliminaire, le plan d'actions, et un rendu de terrain avec les gestionnaires.

1/ élaboration du plan d'action

Cette phase de l'étude consiste en une analyse des 40 espèces pré identifiées afin d'extraire une dizaine d'espèces pour lesquels des actions spécifiques de gestion ou de restauration de milieu devraient être engagées.

Le choix des espèces se fera en fonction de critères qui restent à encore à compléter et à hiérarchiser mais dont le principal est le **caractère indicateur de l'espèce vis-à-vis du bon état de conservation de l'habitat**, puis viennent le rattachement biogéographique au territoire des sites Natura 2000, la rareté, la vulnérabilité. Cette

analyse sera faite par le prestataire puis partagé lors d'une réunion avec le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) et un représentant du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB).

A partir de cette liste le prestataire devra procéder à une extraction de la base de données cartographique disponible afin de retenir les sites ou patchs d'habitats pour lesquels une problématique de gestion est identifiée, perturbation...

Une nouvelle réunion sera organisée entre le PNRA, le CBNB et les gestionnaires afin de cibler les sites et les stations qui feront l'objet de proposition de mesures de gestion.

Cette étape doit permettre d'aboutir à un tableau par sites, par habitats, par espèces, ou l'on retrouve l'enjeu, les stations retenues, le gestionnaire ciblé, les modalités de gestion (foncier, travaux,...), les modalités de suivi/évaluation. Ce tableau devra être lié à la base de données existante au Parc.

2/ livraison du plan d'actions

Cette phase vise à faciliter l'appropriation du plan d'actions par les gestionnaires des sites. Il s'agit, sur la base du plan d'actions d'organiser des visites de terrain des stations identifiées comme les plus prioritaires et les plus urgentes en matière de restauration d'habitats et sur un foncier maîtrisé. Ces visites permettront de localiser précisément les stations et de prodiguer les conseils adaptés avant de lancer d'éventuels chantiers.

RENDU :

L'ensemble du travail devra être rendu pour le 30 novembre 2017 (phase 1 au premier semestre).

Le tableau sera transmis sous format papier en un exemplaire et en un exemplaire électronique via le serveur du Parc. Ce tableau devra être conçu comme une table attributaire compatible avec la base existante au Parc.

Les photographies (terrain ou laboratoire) feront l'objet d'une restitution au format numérique avec la possibilité d'une utilisation par le PNRA à des fins non commerciales.

Les localisations d'espèces seront fournies selon un format respectant le format standard national des données flore (FSD). Le CBN de Brest pourra fournir une table vide respectant ce format. Le référentiel taxonomique à utiliser de préférence est le référentiel utilisé par le CBN de Brest (ou un autre référentiel, mais avec mise en correspondance). Ce référentiel pourra être fourni par le CBN de Brest au format Excel (noms de référence + synonymes). Les données seront ensuite intégrées dans l'outil COLIBRY du CBN de Brest.

COMPETENCES ATTENDUES :

Les compétences attendues sont du domaine de la taxonomie et de l'écologie végétale. Le prestataire doit faire preuve d'une solide expérience de terrain dans le domaine de la bryoflore, en particulier sur le territoire visé du Parc naturel régional d'Armorique.

Le prestataire devra également montrer une compétence et de l'expérience dans le domaine de la hiérarchisation et de la planification d'actions concernant les enjeux écologiques dans le domaine de la bryoflore et des habitats naturels.

CRITERES D'ATTRIBUTIONS :

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

- critères techniques, méthodologie = 40%
- références scientifiques dans le domaine de l'étude = 20%
- méthode de hiérarchisation = 10%
- connaissance des gestionnaires de sites = 10%

-prix = 60%

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Devis détaillé
- Note méthodologique
- Planning
- Références de moins de 3 ans
- Composition de l'équipe dédiée à la mission

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement interviendra à réception du rapport final validé par le PNRA pour le 30 novembre 2017

CONTACTS:

Référent technique : J BOURDOULOUS – TEL 02 98 81 90 08

Référent administratif : M-J LEZENVEN – TEL 02 98 81 90 08

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

- Par courrier en recommandé,
- Par dépôt contre récépissé

Date limite de remise des offres : mardi 18 avril 2017 – heure limite de dépôt : 12 heures

Dossier à adresser à Mme la Présidente du PNRA, 15 Place aux foires, 2590 LE FAOU